

CYCLE NATIONAL DE FORMATION DE L'IHEST

L'IHEST

L'IHEST est un établissement public à caractère administratif, créé en 2007 par les ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹, pour assurer une mission :

- de formation
- de diffusion de la culture scientifique dans la société
- d'animation du débat public autour du progrès scientifique et technologique et de son impact sur la société.

Les auditeurs

Les personnes admises à suivre le cycle de formation de l'Institut, les auditeurs, sont nommés par arrêté des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les candidats potentiels sont désignés dans l'article 3 du décret portant création de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie¹.

Les auditeurs sont des responsables de haut niveau appartenant aux différents secteurs d'activités (entreprise, enseignement supérieur, recherche, éducation nationale, magistrats, fonctionnaires, officiers, parlementaires et membres d'assemblées élus) de la Nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États.

L'IHEST rassemble chaque année un panel de femmes et d'hommes, issus d'horizons différents, sélectionnés pour leur motivation et leur capacité à former une promotion représentative de la diversité des relations entre la science et la société.

Les objectifs

L'IHEST se donne comme objectifs de préparer ses auditeurs à l'exercice de responsabilités, dans un environnement scientifique, technique économique et social de plus en plus complexe en leur offrant d'acquérir, de renforcer et de développer :

- les compétences leur permettant de s'approprier les domaines suivants :
 - l'état des sciences et la prospective
 - l'économie de la connaissance et l'économie de la recherche et de l'innovation
 - la philosophie, l'éthique et l'histoire des idées et des sciences
 - l'organisation de la recherche publique et privée, leur gouvernance
 - les interactions entre la société et la science : l'éducation, la culture, le débat public, les grands courants de pensée, le développement...
- Les compétences nécessaires à mobiliser des ressources externes :
 - la recherche d'informations
 - l'animation d'un travail collaboratif
 - la capacité à créer, à intégrer et à mettre à profit différents réseaux.

Le cycle national de formation

- Chaque cycle privilégie une problématique annuelle :
 - l'Europe en 2008-2009
 - la notion de frontières en 2009-2010
 - la créativité pour le cycle 2010-2011.
- Un cycle se compose de 36 journées de formation :
 - 12 sessions thématiques soit 31 jours
 - 8 séances d'ateliers soit 4 jours
 - 1 journée d'immersion.
- Le cycle se déroule d'octobre à mai :
 - les sessions thématiques et les séances d'ateliers se déroulent à Paris, en région ou à l'étranger
 - les sessions peuvent être d'une durée de 2 à 8 jours consécutifs
 - les séances d'ateliers, d'une demi-journée, peuvent être consécutives.

Les sessions

Elles se composent :

- d'exposés assurés par des personnalités, experts dans leur domaine
- de tables rondes réunissant des acteurs impliqués dans les relations science société
- de visites permettant de découvrir de grands équipements industriels et scientifiques, des lieux d'innovation et culturels, des sites de recherche et d'enseignement supérieur, de rencontrer l'ensemble des acteurs impliqués et de comprendre les problématiques, les stratégies et les outils utilisés
- de groupes de travail collectif
 - préparation des questions aux intervenants
 - rédaction de carnets de voyage, de rapports d'étonnement, de rapports d'immersion
 - réflexion « partagée » sur les thématiques de la session
- d'une évaluation individuelle par chaque auditeur

Les ateliers

L'activité des ateliers permet à 4 groupes d'auditeurs (10 à 12 auditeurs par groupe), conduits par un animateur, de se mettre individuellement en situation de non expert dans des débats mettant en cause les relations science société (les nanotechnologies, les puces radiofréquences, la pollution des eaux, etc.). L'exercice permet de renforcer et de valider les compétences ciblées par la formation.

Chaque séance d'ateliers comprend :

- des entretiens avec des personnalités, experts dans leur domaine, choisies par le groupe
- une visite sur un lieu emblématique du thème à la rencontre de la diversité des acteurs impliqués
- des analyses de documentations et informations disponibles
- l'apprentissage des méthodes de débat public, de gestion de la controverse et de recherche de consensus entre acteurs aux intérêts divergents.

Chaque atelier donne lieu, en fin de cycle, à la rédaction collective d'un rapport d'étonnement présenté en public lors de la séance de clôture du cycle.

Les outils pédagogiques

La pédagogie de l'IHEST se fonde sur un aller retour permanent entre l'apport de connaissances théoriques et la mise en situation des auditeurs alternant des postures de productions individuelles et collectives les amenant à construire et à maîtriser tout au long du cursus les compétences qu'ils sont venus acquérir à l'IHEST :

- chaque intervention magistrale donne suite à des travaux collectifs en petits groupes qui permettent à chacun d'entre eux d'identifier la question collective la plus pertinente à poser à l'intervenant
- chaque session s'achève par un temps de réflexions partagées entre tous les auditeurs, initiées par quelques uns d'entre-eux, témoins désignés en début de session. Animé par l'IHEST, ce temps leur permet de se confronter à la complexité du débat public
- chaque session fait l'objet d'une évaluation individuelle par les auditeurs. Une synthèse de ces évaluations, produite par l'IHEST, est retournée aux auditeurs
- chaque auditeur suit une «journée d'immersion» auprès d'un ancien auditeur, ce qui lui donne la possibilité de découvrir concrètement les fondements des métiers liés aux sciences et aux technologies ainsi que les rapports science société que l'exercice de ces métiers oblige à maîtriser.

Productions des auditeurs en cours de cycle

Au cours du cycle annuel de formation, les auditeurs concrétisent la posture particulière dans laquelle les place le cursus de l'IHEST face aux questions des relations science-société et s'emparent ainsi progressivement des compétences nécessaires à maîtriser pour répondre à ces dernières, par la production collective de réflexions et d'étonnements :

- au cours des sessions qui se déroulent en déplacement, les auditeurs rédigent par groupes de trois à cinq un « carnet de voyage » pour lequel chaque groupe est chargé de se pencher plus particulièrement sur un aspect du déplacement et des visites qu'il comporte
- à l'issue de l'atelier, l'ensemble du groupe rédige un « rapport d'étonnement ». Ce dernier a pour objectif de dégager les lignes de force durables de la thématique étudiée, en s'attachant à en explorer le jeu des acteurs dans le rapport science/société dans lequel ils ont été positionnés. Le rapport d'étonnement est exposé (1/2 heure) par chaque atelier et débattu en séance publique lors de la clôture du cycle.

L'organisation pédagogique

L'IHEST est doté d'un **Conseil scientifique international** et d'un **Conseil d'enseignement** consultés sur :

- les orientations de la formation et la pédagogie
- le recrutement des auditeurs
- l'évaluation de l'atteinte des objectifs des auditeurs et de l'IHEST.

L'équipe pédagogique est composée d'un responsable pédagogique, d'un responsable des ateliers et de quatre animateurs d'ateliers, de deux personnes en charge de la programmation, et d'une personne en charge des relations avec les auditeurs.

Chaque année, l'IHEST invite entre 130 et 150 **intervenants** venant d'horizons différents et choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience pour offrir aux auditeurs une diversité de points de vue et d'approches avec une même exigence d'excellence et pour les aider à construire et à maîtriser les compétences qu'ils sont venus développer à l'IHEST. Ils interviennent, répondent aux auditeurs et débattent avec eux au cours des conférences, tables rondes et visites.

Un espace virtuel, **l'intranet** des auditeurs, permet à ces derniers de rester en contact avec l'IHEST et avec leurs condisciples entre les sessions du cycle. Les enregistrements et les transcriptions des conférences y sont mis à disposition ainsi que les supports de présentation utilisés par les intervenants. Une veille documentaire, réalisée par l'équipe pédagogique de l'IHEST sur les sujets étudiés dans l'année, y est enrichie en permanence. Enfin, cet Intranet permet aux auditeurs de poursuivre, entre les sessions, l'exercice de travail collectif qui constitue un élément de la pédagogie de l'IHEST.

La validation

A l'issue du cycle national de formation de l'IHEST, et après avis de la directrice, le titre d'« ancien auditeur » peut être conféré par un arrêté des ministres chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aux personnes qui l'ont suivi.

1. Décret no 2007-634 du 27 avril 2007

Modalités d'inscription

Dossier sur :
www.ihest.fr
Informations :
christelle.tallon@ihest.fr

Le cycle national 2010-2011 est soumis à une participation au coût de formation de 6 500 €. La candidature se compose du dossier de candidature téléchargeable sur le site internet de l'IHEST, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une photo récente et d'un avis circonstancié de l'employeur.

Il est à adresser à Institut des Hautes Études pour la Science et la Technologie, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1 rue Descartes, 75231 Paris cedex 05

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril 2010

A chaque session, les auditeurs sont entièrement pris en charge par l'IHEST au départ de Paris et jusqu'à leur retour à Paris. Les éventuels déplacements pour se rendre aux rendez-vous de l'IHEST restent à la charge de l'auditeur.